

## En bref

Au tournant du siècle, dans la plupart des constituantes de l'Université du Québec les retraités<sup>1</sup> avaient déjà formé une association pour animer des relations sociales entre-eux, les représenter auprès de leur ancien employeur, exprimer leur solidarité envers la mission universitaire, clarifier leurs droits et privilèges au sein de la communauté universitaire et défendre leurs intérêts.

### Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais (ARUQO)

Bien que les origines de l'UQO remontent en 1971<sup>2</sup>, c'est en 1981 que l'Université du Québec à Hull voit le jour et, avec les fusions municipales, se renommera l'UQO en 2002. Elle est la plus jeune université du réseau de l'Université du Québec. Fondée en 2000, sans surprise, l'ARUQO est aussi la plus jeune association du réseau. Depuis sa fondation, l'ARUQO est membre de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) qui regroupe les associations de retraité du réseau; selon les années, son président a été secrétaire du comité exécutif de la Fédération.

La naissance de l'ARUQO fut laborieuse à l'image de son Université.<sup>3</sup> Après plusieurs tentatives, c'est à la fin des années 90 que se regroupent assez de retraités pour former une association. Parmi les obstacles notons un pourcentage élevé de son personnel (particulièrement les professeurs, professionnels et cadres) proviennent de l'extérieur de la région et retournent dans leurs régions d'origine à la retraite ; la région compte plusieurs organisations de retraités ou de *l'âge d'or...*<sup>4</sup>

En contrepartie, l'UQO souhaitait avoir un vis-à-vis représentant les retraités pour discuter entre autres des assurances collectives, régimes de retraites etc. Et que ce représentant participe aux organismes actuels ou à venir du réseau s'adressant aux retraités de l'UQO.<sup>5</sup>

Afin d'asseoir son existence sur une base légale, d'assurer sa pérennité et de protéger ses administrateurs l'association s'est incorporée en 2012 comme organisme à but non lucratif.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre générique dans le seul but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> La première organisation aspirant à devenir universitaire fut les SUO - *Services universitaires dans l'Outaouais* (1971-72) et suivra la DEUQO - *Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois* (1972-76) et le *Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois* (1976-81). Source: Bâtisseurs d'avenir, UQO, 2011, p.29 Notons que tous les retraités de ces organisations peuvent être membre de l'ARUQO.

<sup>3</sup> Les membres fondateurs: **Maurice Beauchamp**, Robert Beaudoin, Jean-Yves Boyer, Raoul Côté, **Lucien Crustin**, Mamdouh Dawoud, **Léa Diotte**, Lise Dumoulin, Sylvio Gagnon (premier président), Berthe Héroux, Carmen Lachance, Raymond Paquin, Fernand Prévost, Pauline Roy, Thérèse Ouellet, Gustaaf Shoovaerts, Marc-Aurèle Vincent; en caractères gras ceux qui ont préparé en 1999 les documents fondateurs tels la charte associative, les règlements, etc. Durant 2 ans, elle se nommera l'ARUQAH.

<sup>4</sup> Dont, l'ARO (Académie des retraités de l'Outaouais) créé en 1979 par - ô paradoxe - des professeurs l'Université du Québec à Hull, sous le nom de l'Académie de gérontologie de l'Outaouais.

<sup>5</sup> Par exemple, le RRUQ (Régime des rentes de l'UQ) ou la FRUQ *op.cit.*

<sup>6</sup> Loi sur les compagnies (Québec, C-38, partie III)

## Implications dans la communauté universitaire

L'Association a toujours voulu mettre en valeur les réalisations de ses membres au cours de leurs carrières afin que leurs réalisations ne tombent pas dans l'oubli. De plus elle est particulièrement sensible aux faits que ses membres sont encore en mesure de collaborer au développement de l'UQO. En contre-partie, elle a à coeur de promouvoir l'attachement à l'UQO et sa mission. C'est pour ces raisons que l'ARUQO conviendra avec l'Université d'un Protocole d'entente (2010) pour régir à la fois leurs relations et la place des retraités dans la communauté universitaire.

Ainsi elle collabore annuellement à la politique de l'UQO concernant l'employé d'honneur en déléguant deux de ses membres au comité de sélection.<sup>7</sup>

En 2010, l'UQO a fêté ses trente ans. Dès 2008 l'ARUQO a élaboré et fait adopter une politique de reconnaissance des gens ayant bâti l'Université, sans oublier ceux qui ont oeuvré dès 1971.<sup>8</sup> C'est le prix des Bâtisseurs décerné pour la première fois en 2010 puis à tous les cinq ans.<sup>9</sup>

Nous avons aussi instigué l'introduction du titre de *professeur émérite* et rédigé de concert avec le Vice-recteur à l'enseignement et la recherche la politique d'attribution de ce titre.<sup>10</sup>

Récemment, l'ARUQO participe à la Fondation de l'UQO en ayant depuis 2021 un représentant à son Conseil d'administration qui en 2022 fera partie du Comité des ressources humaines, stratégies et gouvernance.

Tout au long de l'année, l'Association fait le lien entre l'UQO et ses retraités pour promouvoir les activités communautaires et sociales les intéressant; de plus elle organise pour ceux-ci des activités sociales tels des petits déjeuners mensuels.

---

<sup>7</sup> *Le prix Employé d'honneur a pour objectif de reconnaître publiquement la contribution exceptionnelle d'un membre du personnel au fonctionnement ainsi qu'aux valeurs de l'Université.* Source: Secrétariat général, Politique relative aux prix et distinctions, p. 18

<sup>8</sup> Supra note 2.

<sup>9</sup> *Le titre Bâtisseur de l'UQO a pour objectif de reconnaître publiquement la contribution des personnes qui ont participé de façon significative au développement et au rayonnement de l'UQO.* Source: Secrétariat général, Politique relative aux prix et distinctions, p. 17. Généralement, le candidat admissible a au moins de 10 ans d'ancienneté et est retraité.

Notons que ce n'est pas un hasard que le livre marquant cet anniversaire s'intitule Bâtisseurs d'avenir; livre auquel un bon nombre des membres de l'ARUQO ont collaboré.

<sup>10</sup> *Le titre honorifique « professeur émérite » de l'Université du Québec en Outaouais constitue la plus prestigieuse distinction octroyée par l'Université à ses professeurs. Elle vise à reconnaître le mérite supérieur de professeurs dont la contribution, pendant leurs années comme professeur de l'UQO, a été marquée par un haut degré d'excellence.* Source: Secrétariat général, Politique relative aux prix et distinctions, p.9